



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le règlement d'exécution (UE) 2021/2049 du 24 novembre 2021, renouvelant l'approbation de la substance active cyperméthrine conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **ERICINE PLUS***

*de la société ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX SPRL*

*numéro de dossier n°2022-3050*

*Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit ERICINE PLUS dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active cyperméthrine,*

*Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,*

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance le 31 janvier 2023**, en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Nom du produit</b>	ERICINE PLUS
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	ARYSTA LIFESCIENCE BENELUX SPRL Rue de Renory 26/1 B-4102 OUGREE Belgique
<b>Formulation</b>	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	100 g/L - cyperméthrine
<b>Numéro d'intrant</b>	2010507
<b>Numéro d'AMM</b>	2010507
<b>Fonction</b>	Insecticide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

<b>Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché</b>	
Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/01/2023
Date limite pour la vente et la distribution	31/07/2023
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	31/07/2024

A Maisons-Alfort, le 27/01/2023

DocuSigned by:  
  
 AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée  
 en charge du pôle produits réglementés  
 Agence nationale de sécurité sanitaire de  
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)